

SYNDICAT MIXTE DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE SALAISE-SABLONS



COMITÉ SYNDICAL

Procès-verbal de la séance du 11 avril 2025

Membres présents :

Pour ENTRE BIEVRE ET RHÔNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Monsieur Gilles VIAL
- Monsieur Laurent TEIL
- Monsieur Robert DURANTON
- Monsieur Claude LHERMET, suppléant de M. MALATRAIT

Pour le CONSEIL RÉGIONAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES :

- Monsieur Thierry KOVACS
- Monsieur Julien VUILLEMARD
- Monsieur Vincent GAY

Assistaient à la séance sans voix délibératives :

- Monsieur Régis VIALLATTE, suppléant de M. TEIL – CC EBER,
- Madame Caroline MUSCELLA, Cheffe de projet foncier économique stratégique – Région Auvergne Rhône-Alpes,
- Madame Aurélie FORCHERON, Responsable du Département Aménagement et Développement des sites portuaires - Direction des Territoires CNR,
- Madame Caroline PRIEUR, Directrice – INSPIRA,
- Madame Caroline VACHAL, Responsable communication et concertation – INSPIRA,
- Madame Géraldine OLLIVIER, Responsable technique et environnement – INSPIRA,
- Madame Manon PEREZ, Responsable administrative – INSPIRA.

Monsieur Thierry KOVACS, Président du Syndicat mixte, accueille les participants et les remercie de leur présence.

Après avoir vérifié que le quorum était atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

➤ **Monsieur Laurent TEIL** est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Président précise que Mme Michèle CEDRIN est excusée et qu'elle souhaite donner pouvoir au Président puis il rapporte les décisions prises par délégation.

Il lance ensuite les questions inscrites à l'ordre du jour du Comité Syndical.

2025/598 – Adoption du Règlement Budgétaire et financier suite à l'élection du nouveau Bureau

Suite à l'élection du nouveau Bureau du Syndicat mixte le 10 avril 2025, il y a lieu d'approuver le Règlement Budgétaire et Financier valable pour la durée de la mandature et révisable à tout moment.

Il est donc proposé au comité de valider le projet de règlement budgétaire et financier.

Adopté à l'unanimité

2025/599 – Comptes de gestion 2024 - Budget principal et Budget annexe

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter par Caroline PRIEUR le compte de gestion dressé par le receveur et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Il est proposé au comité syndical d'adopter le compte de gestion 2024.

Adopté à l'unanimité

2025/600 – Compte administratif 2024 - Budget principal et Budget annexe

Monsieur le Président présente les résultats du compte administratif 2024 du budget principal et du budget annexe, puis se retire de la salle lors du vote.

Madame Prieur apporte les précisions sur les grandes lignes et les événements marquants de l'année.

BUDGET PRINCIPAL COMPTE ADMINISTRATIF 2024 :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<i>Recettes</i>	3 506 640,58 €	24 724 052,66 €
<i>Report au 31/12/2023</i>	4 880 744,46 €	69 820,26 €
Total Recettes	8 387 385,04 €	24 793 872,92 €
<i>Dépenses</i>	1 347 923,81 €	25 657 225,04 €
<i>Report au 31/12/2023</i>	-	-
Total Dépenses	1 347 923,81 €	25 657 225,04 €
Résultat	7 039 461,23 €	-863 351,52 €

BUDGET ANNEXE 2024 :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<i>Recettes</i>	4 331 674,73 €	4 325 826,05 €
<i>Report au 31/12/2023</i>	4 119 913,06 €	-
Total Recettes	8 451 587,79 €	4 325 826,05 €
<i>Dépenses</i>	4 331 674,73 €	4 331 674,73 €
<i>Report au 31/12/2023</i>	-	2 392 532,53 €
Total Dépenses	4 331 674,73 €	6 724 207,26 €
Résultat	4 119 913,06 €	-2 398 381,21 €

Après l'exposé du compte administratif 2024, il est proposé au comité syndical d'adopter le compte administratif.

Adopté à l'unanimité

2025/601 – Affectation des résultats 2024 - Budget principal et Budget annexe

Monsieur le Président présente les propositions d'affectation du résultat 2024 du budget principal et du budget annexe :

- Le compte administratif 2024 du budget principal fait apparaître un résultat positif en section de fonctionnement de 7 039 461,23 € qu'il est proposé d'affecter comme suit :
 - 757 341,52 € à la section d'investissement au compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé du budget principal 2025,
 - 6 282 119,71 € reportés à la section de fonctionnement au compte 002 excédent de fonctionnement reporté du budget principal 2025.
- Le compte administratif 2024 du budget principal fait apparaître un résultat négatif en section d'investissement de - 863 351,52 € qu'il est proposé de reporter au compte 001 déficit d'investissement reporté du budget principal 2025.
- Le compte administratif 2024 du budget annexe fait apparaître un résultat positif en section de fonctionnement de 4 119 913,06 € qu'il est proposé de reporter au compte 002 excédent de fonctionnement reporté du budget annexe 2025.

- Le compte administratif 2024 du budget annexe fait apparaître un résultat négatif en section d'investissement de -2 398 381,21 € qu'il est proposé de reporter au compte 001 déficit d'investissement reporté du budget annexe 2025.

Il est proposé au comité syndical d'approuver l'affectation de résultat comme exposé.

Adopté à l'unanimité

2025/602 – Budget primitif 2025 – Budget principal et Budget annexe

Monsieur le Président présente les propositions de budget principal et de budget annexe pour l'exercice 2025.

Caroline PRIEUR, en sa qualité de Directrice, apporte les précisions sur les grandes lignes et les orientations retenues pour l'année.

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 s'établit comme suit :

Budget principal BP 2025

Section de fonctionnement en €	BP 2025
TOTAL Recettes de fonctionnement (y compris reports)	9 836 093,21 €
Dont atténuation de charges	500,00 €
Dont produits des services	30 000,00 €
Dont dotations et participations	3 517 500,00 €
Dont autres produits de gestion courante	6 000,00 €
Dont produits exceptionnels	0,00 €
Dont flux d'ordre - amortissement des subventions	0,00 €
Dont excédent de fonctionnement reporté	6 282 093,21 €
TOTAL Dépenses de fonctionnement (y compris reports)	5 991 600,00 €
Dont charges à caractère général	887 600,00 €
Dont charges de personnel	442 000,00 €
Dont autres charges de gestion courante	491 500,00 €
Dont charges financières	0,00 €
Dont charges exceptionnelles	500,00 €
Dont flux d'ordre - dotations aux amortissements	170 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	4 000 000,00 €
Solde de fonctionnement yc reports	3 844 493,21 €

Section d'investissement en €	BP 2025
TOTAL Recettes d'investissement (y compris reports)	5 207 351,52 €
Virement en provenance de la section de fonctionnement	4 000 000,00 €
Dont affectation en réserve (1068)	757 341,52 €
Dont FCTVA	25 000,00 €
Dont subvention d'investissement	255 010,00 €
Dont emprunts	0,00 €
Dont autres immobilisations financières	0,00 €
Dont flux d'ordre - Dotations aux amortissements	170 000,00 €
TOTAL Dépenses d'investissement (y compris reports)	2 634 351,52 €
Dont subventions d'investissement	75 000,00 €
Dont immobilisations incorporelles	0,00 €
Dont subventions d'équipements versées	581 000,00 €
Dont immobilisations corporelles	70 000,00 €
Dont immobilisations corporelles en cours	20 000,00 €
Dont participations et créances rattachées	25 000,00 €
Dont autres immobilisations financières	1 000 000,00 €
Dont flux d'ordre - amortissement des subventions	0,00 €
Dont déficit d'investissement reporté	863 351,52 €
Solde d'investissement yc reports	2 573 000,00 €

Budget annexe BP 2025

Section de fonctionnement en €	BP 2025
TOTAL Recettes de fonctionnement (y compris reports)	8 466 587,79 €
Dont atténuation de charges	
Dont flux d'ordre - amortissement des subventions et variations stocks terrains	4 346 674,73 €
Dont excédent de fonctionnement reporté	4 119 913,06 €
TOTAL Dépenses de fonctionnement (y compris reports)	6 765 055,94 €
Dont charges à caractère général	20 000,00 €
Dont flux d'ordre - dotations aux amortissements et variations stocks terrains	4 331 674,73 €
Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	2 413 381,21 €
Solde de fonctionnement yc reports	1 701 531,85 €

Section d'investissement en €	BP 2025
TOTAL Recettes d'investissement (y compris reports)	6 745 055,94 €
Virement en provenance de la section de fonctionnement	2 413 381,21 €
Dont autres immobilisations financières	
Dont flux d'ordre - dotations aux amortissements et variations stocks terrains	4 331 674,73 €
Dont excédent d'investissement reporté	0,00 €
TOTAL Dépenses d'investissement (y compris reports)	6 745 055,94 €
Dont subventions d'investissement	
Dont flux d'ordre - amortissement des subventions et variations stocks terrains	4 346 674,73 €
Dont déficit d'investissement reporté	2 398 381,21 €
Solde d'investissement yc reports	0,00 €

Le projet de budget primitif 2025 est mis au vote.

Adopté à 7 votes pour et 1 abstention.

2025/603 - Compte de gestion 2024 – Budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux (parking mutualisé nord)

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Il précise également que le compte de gestion 2024, le compte administratif 2024 et le budget primitif 2025 du budget de la régie ont été validés par le Conseil d'exploitation de la régie qui a eu lieu en amont du comité syndical.

Après s'être fait présenter par Caroline PRIEUR le compte de gestion dressé par le receveur et après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Il est proposé au comité syndical d'adopter le compte de gestion 2024.

Adopté à l'unanimité

2025/604 - Compte administratif 2024 – Budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux (parking mutualisé nord)

Monsieur le Président présente les résultats du compte administratif 2024 du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux portant sur l'exploitation du parking mutualisé Nord puis il se retire de la salle lors du vote.

Caroline PRIEUR apporte les précisions sur les grandes lignes et les événements marquants de l'année.

**BUDGET ANNEXE DE LA REGIE DES SERVICES INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX
Service n° 1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	78 240,61 €	113 488,68€
<i>Report au 31/12/2023</i>	49 220,92 €	8 000,00 €
Total Recettes	127 461,53€	121 488,68 €
Dépenses	109 890,29 €	46 997,24 €
Total Dépenses	109 890,29 €	46 997,24 €
Résultat	17 571,24 €	74 491,44 €

Après l'exposé du compte administratif 2024 du Budget de la régie, il est proposé au comité syndical d'adopter le compte administratif.

Adopté à l'unanimité

2025/605 - Affectation des résultats 2024 – Budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux (parking mutualisé nord)

Monsieur le Président présente les propositions d'affectation du résultat 2024 du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux portant sur l'exploitation du parking mutualisé Nord :

- Le compte administratif 2024 du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux d'INSPIRA – Service n° 1 fait apparaître un résultat en section de fonctionnement de 17 571,24 € qu'il est proposé d'affecter comme suit :
 - 17 571,24 € reportés à la section de fonctionnement au compte 002 excédent de fonctionnement reporté du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux d'INSPIRA – Service n° 1 2025
- Le compte administratif 2024 du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux d'INSPIRA – Service n° 1 fait apparaître un résultat en section d'investissement de 74 491,44 € qu'il est proposé d'affecter comme suit :
 - 74 491,44€ reportés à la section d'investissement au compte 001 excédent d'investissement reporté du budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux d'INSPIRA – Service n° 1 2025

Il est proposé au comité syndical d'approuver l'affectation de résultat comme exposé.

Adopté à l'unanimité

2025/606 – Budget primitif 2025 – Budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux (parking mutualisé nord)

Monsieur le Président présente les propositions de budget annexe de la régie des services industriels et commerciaux pour l'exercice 2025.

Caroline PRIEUR, en sa qualité de Directrice, apporte les précisions sur les grandes lignes.

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement en €	BP 2025
TOTAL Recettes de fonctionnement (y compris reports)	96 101,24 €
Dont atténuation de charges	
Dont produits des services	
Dont dotations et participations	
Dont autres produits de gestion courante	76 650,00 €
Dont produits exceptionnels	0,00 €
Dont flux d'ordre - amortissement des subventions	1 880,00 €
Dont excédent de fonctionnement reporté	17 571,24 €
TOTAL Dépenses de fonctionnement (y compris reports)	96 101,24 €
Dont charges à caractère général	70 401,24 €
Dont charges de personnel	
Dont autres charges de gestion courante	
Dont charges financières	
Dont charges exceptionnelles	
Dont flux d'ordre - dotations aux amortissements	25 700,00 €
Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement	0,00 €
Solde de fonctionnement yc reports	0,00 €

Section d'investissement en €	BP 2025
TOTAL Recettes d'investissement (y compris reports)	108 691,44 €
Virement en provenance de la section de fonctionnement	0,00 €
Dont affectation en réserve (1068)	0,00 €
Dont FCTVA	
Dont subvention d'investissement	
Dont emprunts	8 500,00 €
Dont autres immobilisations financières	
Dont flux d'ordre - Dotations aux amortissements	25 700,00 €
Dont excédent d'investissement reporté	74 491,44 €
TOTAL Dépenses d'investissement (y compris reports)	84 380,00 €
Dont subventions d'investissement	
Dont immobilisations incorporelles	
Dont remboursements d'emprunts	8 500,00 €
Dont immobilisations corporelles	74 000,00 €
Dont immobilisations corporelles en cours	
Dont participations et créances rattachées	
Dont autres immobilisations financières	
Dont flux d'ordre - amortissement des subventions	1 880,00 €
Dont déficit d'investissement reporté	
Dont crédits de réserve	0,00 €
Solde d'investissement yc reports	24 311,44 €

2025/607 – Contributions des membres du Syndicat mixte – année 2025

Selon les statuts du Syndicat mixte, il est prévu que chaque année, le montant de la contribution des membres est déterminé par le Comité syndical lors de la séance du vote du budget primitif.

Il est donc demandé au conseil de fixer le montant des contributions statutaires pour l'année 2025, selon le 2^{ème} pacte fiscal :

- Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes : 1 760 000,00€
- Pour la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône (CCEBER) : 1 440 000,00€

Adopté à l'unanimité

2025/608 – Délibération sur le principe de fongibilité des crédits dans le cadre de la M57 pour le budget principal et le budget annexe

L'instruction comptable et budgétaire M57 permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle autorise le Conseil Syndical à déléguer à la Présidence la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

En conséquence, les chapitres 022 et 020 dédiés aux dépenses imprévues au sein de l'ancienne nomenclature comptable M14 n'ont pas été repris dans la nomenclature M57.

Il est donc proposé au conseil d'autoriser le Président à procéder, au cours de l'exercice 2025, pour le budget principal et le budget annexe, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Adopté à l'unanimité

2025/609 – Délibération sur l'ajustement de l'AP/CP du budget principal

Il est proposé de réviser l'autorisation de programme / crédit de paiement des travaux d'amélioration de la desserte ferroviaire de la zone industrialo portuaire de Salaise Sablons comme ci-après, puisque la PHASE REA a pris du retard par rapport au calendrier initial :

Date	Autorisation de Programme	Lancement prévisionnel de l'opération Crédit de Paiement 2025	Crédit de Paiement 2026	Crédit de Paiement 2027	Crédit de Paiement 2028	Crédit de Paiement 2029 Solde
Dépenses prévisionnelles en €	1 740 000	522 000	348 000	435 000	348 000	87 000
Chapitre / Article	204 Subvention d'équipement versée / 2041723 SNCF Réseau - Projet d'infrastructure d'intérêt national					
Financement	Auto-financement Syndicat Mixte					

Adopté à l'unanimité

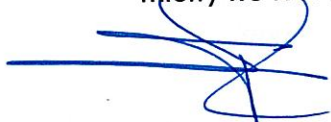
L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président, informe les membres des prochains rendez-vous à retenir :

- **Jeudi 24 avril** : audit externe ISO 14001 BCS Certification
- **Mardi 6 mai à 14h30** : Bureau exceptionnel point PLUI pour arbitrage scénarios
- **Mercredi 14 mai à 16h** : Réunion élus du Bureau et M. Pierre MEFFRE CNR
- **Mardi 17 et mercredi 18 juin** : 1^{ère} Assises Internationale des Territoires d'Activités Durables – Association PALME
- **Vendredi 27 juin matin** : Visite préfète de l'Isère, Mme Catherine SEGUIN

En l'absence d'autres questions, Monsieur le Président remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

La séance est levée à 16h00.

Le Président,
Thierry KOVACS



Le secrétaire de séance
Laurent TEIL

